

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Wahlen in kantonale Regierungen
Akteure	Freiburg
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Bühlmann, Marc
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias
Schoenholtz, Stephan

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Bühlmann, Marc; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias; Schoenholtz, Stephan 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Wahlen in kantonale Regierungen, Freiburg, 1991 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	2
Kantonale Ersatzwahlen	6

Abkürzungsverzeichnis

SRF Schweizer Radio und Fernsehen
USR III Unternehmenssteuerreform III

RTS Radio Télévision Suisse
RIE III Réforme de l'imposition des entreprises III

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2016
DIANE PORCELLANA

En 2016, plusieurs cantons (**UR, SZ, FR, BS, SH, SG, AG, TG**) ont renouvelé leurs **autorités cantonales**. La composition partisane des exécutifs est restée inchangée dans les cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Excepté Bâle-Ville, elle reflète des majorités bourgeoises ou de centre-droite. En Argovie, les Verts ont perdu un siège au profit de l'UDC, renforçant ainsi la majorité de centre-droit. Dans le canton d'Uri, l'UDC a été congédiée après six ans au Conseil d'Etat. A présent, le PLR possède autant de sièges que le PDC. Le canton d'Obwald a connu deux élections complémentaires au cours de l'année. Le PDC a pu maintenir son siège, tout comme dans le canton de Zoug. Le siège PLR a été obtenu par un citoyen sans couleur politique. Egalement à Nidwald, le PLR n'a pas réussi à garder son siège. L'accès de l'UDC au gouvernement bernois a permis de renverser la majorité rouge-verte en place depuis 2006.

Figurent parmi les perdants, le PS, le PLR et les Verts avec la perte de chacun un siège. Ils ont été récupérés par l'UDC, le PDC et un Indépendant. Le PDC reste le parti avec le plus de représentantes et représentants dans les exécutifs cantonaux, avec 40 fauteuils. Il est suivi par le PLR (39 sièges) et le PS (28 sièges).

S'agissant des parlements cantonaux, le parlement de Schwytz expérimentait pour la première fois la répartition des sièges selon le système du double Pukelsheim. Le PLR a progressé avec un gain de 4 sièges dans les cantons de Fribourg et de Saint-Gall, 3 fauteuils à Uri et à Schwytz, et 2 sièges en Thurgovie. L'UDC a également renforcé sa présence grâce à l'obtention de 5 sièges à Saint-Gall et de 3 sièges en Thurgovie. Le PS suit la tendance, avec 5 sièges en Argovie et 3 sièges en Thurgovie. Les Vert'libéraux font une entrée remarquable dans les législatifs de Bâle-Ville et de Schaffhouse avec l'obtention de 4 sièges, tout comme à Schwytz avec 3 sièges. Lors des élections 2016, le PDC s'est affaibli dans tous les législatifs cantonaux. Le PBD n'est plus représenté dans les parlements fribourgeois et st-gallois, le PEV a perdu ses 2 représentants à Saint-Gall.

L'UDC reste en tête, avec ses 590 sièges dans les législatifs cantonaux. Le PLR (544 sièges) arrive derrière l'UDC et est suivi par le PS (459 sièges) et le PDC (435 fauteuils).

Du côté des villes, les citoyennes et citoyens de Bienne, Lucerne, Lugano, Lausanne, Berne et Saint-Gall ont été invités à s'exprimer. Lucerne, Lausanne et Lugano n'ont pas connu de changement concernant la composition de leur exécutif. L'UDC a fait son entrée dans l'exécutif de la ville de Bienne. Le PLR n'est plus présent à Berne. A Saint-Gall, le PLR et le PDC ont chacun perdu un siège. Concernant les législatifs, le PDC, le PST, solidaritéS et les Vert'libéraux siègent maintenant à Lausanne. Les socialistes ont progressé à Lausanne, Lucerne, Berne et Saint-Gall. L'UDC a gagné des sièges à Berne, Bienne et Lugano. Cette année, ce sont le PLR et les Verts qui ont perdu des plumes.

L'année 2016 marquait le 25e anniversaire de la participation des femmes à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures. L'exécutif du canton de Bâle-Ville compte une femme supplémentaire dans ses rangs. Les villes de Saint-Gall et de Lugano accueillent une femme pour siéger dans l'exécutif, une seconde femme fait son entrée à Lausanne et à Lucerne. Aussi bien dans les principales villes que dans les cantons, la part des femmes lors des dernières élections a augmenté, dans les législatifs, par rapport aux avant-dernières élections. A la fin de l'année 2016, elles représentaient 26.4% dans les parlements cantonaux et 39.6% au niveau communal.¹

WAHLEN
DATUM: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année **2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées**. Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle.

Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.²

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 08.12.1991
MATTHIAS RINDERKNECHT

Bei den Freiburger Staatsratswahlen – welche **infolge von vier Rücktritten besonders umstritten** waren – erreichte von 21 Kandidatinnen und Kandidaten im ersten Wahlgang niemand das absolute Mehr. Am besten schnitten die Kandidaten der CVP ab, wobei aber die einzige Frau in einer Westschweizer Regierung, Baudirektorin Roselyne Crausaz (cvp), innerhalb ihrer Partei nur den fünften Platz belegte. In der Gesamtauswertung folgten auf die drei erstplazierten CVP-Vertreter der bisherige Justiz- und Polizeidirektor Raphael Rimaz (svp), der Neue Pierre Ecoffey (cvp) und erst auf dem sechsten Rang Crausaz. Der bisherige Finanzdirektor und Begründer der freiburgischen demokratisch-sozialen Partei, Félicien Morel, erreichte nur den siebten Rang, gefolgt von den Sozialdemokraten Pierre Aeby und Ruth Lüthi. Die Delegiertenversammlung der CVP entschied, dass **nur die drei erstplazierten Kandidaten ihrer Partei zum zweiten Wahlgang antreten durften, womit die Bisherige Roselyne Crausaz ausschied.**

Im zweiten Wahlgang musste die drittstärkste Partei im Kantonsparlament, die FDP, ihren einzigen Regierungssitz an die SP abtreten. Das beste Resultat erreichte der Vorsteher des Amtes für Wirtschaftsförderung, Michel Pittet (cvp); seine Parteikollegen Urs Schwaller und Augustin Macheret erreichten die Plätze vier und sechs. Auf dem zweiten und dritten Rang folgten Raphael Rimaz (svp) und Félicien Morel (dsp). Den Sozialdemokraten gelang es nach 1971 zum zweiten Mal, die FDP aus der Regierung zu verdrängen; die Kantonalparteipräsidentin Ruth Lüthi eroberte den siebten Platz in der Regierungssitzvergabe, während sich ihr Parteikollege Pierre Aeby als fünfter klassierte.³

WAHLEN
DATUM: 11.11.2001
MAGDALENA BERNATH

Aussergewöhnlich an den diesjährigen Staatsratswahlen war, dass die **Stimmbürgerinnen und -bürger darauf verzichteten, die Regierungszusammensetzung zu ändern**. Zum ersten Mal seit 1966 sieht die neue Exekutive parteipolitisch gleich aus wie die vorangehende. Sie umfasst drei Mitglieder der CVP, zwei der SP, einen Vertreter der FDP und einen Unabhängigen. Mit Ausnahme von Augustin Macheret (cvp), der nach zehnjähriger Regierungstätigkeit aus dem Amt schied, stellten sich alle Regierungsmitglieder erneut zur Wahl. Als Ersatz für Macheret nominierte die CVP die frühere persönliche Mitarbeiterin von Bundesrätin Metzler, Isabelle Chassot. Des Weiteren kandidierten neben den Bisherigen Jean-Luc Baechler (cvp), Pascal Friolet (fdp), Benoît Rey (csp) und Romain Barras (svp). Mit 56% der Stimmen erreichte einzig Staatsrat Pascal Corminboeuf das absolute Mehr; der Unabhängige hatte sich mit seiner Publikumsnähe sowie seiner Arbeit an der Staatsverfassung und bei den Gemeindefusionen die Anerkennung der Bevölkerung erworben. Auf den Plätzen zwei bis vier folgten die beiden Bisherigen der CVP Urs Schwaller und Michel Pittet mit 49,5% beziehungsweise 46% der Stimmen und die Neue Isabelle Chassot mit 43,5%; die Mitglieder der SP Ruth Lüthi und Claude Grandjean erreichten 39,5% und 32% der Stimmen und der Freisinnige Claude Lässer 28%. Nur wenige Stimmen dahinter lag Baechler (cvp), dann folgten Friolet (fdp), Rey (csp) und abgeschlagen auf dem letzten Platz der Kandidat der SVP, Barras. Das schlechte Abschneiden von Claude Grandjean war wohl auf die Affäre Grossrieder zurückzuführen, als der SP-Staatsrat den obersten Drogenfahnder des Kantons aufgrund eines Korruptionsverdachts entlassen hatte, Grossrieder vor Gericht jedoch freigesprochen wurde. Nachdem nur wenige Tausend Stimmen für ihren Kandidaten Romain Barras eingegangen waren, widerstand die SVP der Versuchung, einen anderen Kandidaten für den zweiten Wahlgang zu nominieren. Barras hatte seine Bewerbung bereits unmittelbar vor den Wahlen zurückziehen müssen, weil er wegen Verleumdung und falscher Anschuldigung verurteilt worden war. Da auch die übrigen drei Letztplatzierten aufgaben, entfiel ein zweiter Wahlgang. Die fünf bisherigen Staatsräte und die Neue Isabelle Chassot wurden in stiller Wahl gewählt.⁴

WAHLEN
DATUM: 26.11.2006
STEPHAN SCHOENHOLTZ

Die Wahlen im November **bestätigten bereits zum zweiten Mal nach 2001 die seit 1996 geltende Konstellation**, in der drei Mitglieder der CVP, zwei der Sozialdemokraten sowie einer der FDP und ein Parteiloser den Staatsrat bilden. Allerdings waren Wahlkampf und -verlauf wesentlich reibungsvoller und offener, als es das blosse Ergebnis vermuten lässt. So brauchte die CVP lange Zeit, einen geeigneten Kandidaten zu finden, um den frei werdenden Sitz von Michel Pittet zu verteidigen. Im Zusammenhang mit der Sicherstellung ihrer drei Mandate stand für die CVP zeitweilig die angestrebte gemeinsame Liste mit der FDP in Frage, da die Freisinnigen die Eroberung eines zweiten Regierungssitzes zum Wahlziel erklärt hatten. Die SP befand sich in der schwierigen Lage, um ihre beiden Sitze mit neuen Kandidaten kämpfen zu müssen. Konkurrenz kam dabei nicht nur von den Freisinnigen sondern auch von der SVP und den Grünen. Der SVP wollte die Zurückeroberung ihres 1996 verlorenen Regierungssitzes versuchen, während die Grünen vor allem in Hinblick auf ihr Abschneiden in den Grossratswahlen 3 Kandidaten aufstellten. Vor dem Hintergrund dieser Konstellation verzichtete die SP auf ein Bündnis mit den Christlichsozialen und präsentierte für den ersten Wahlgang fünf eigene Kandidaten. Neben den 4 Bisherigen bewarben sich also 13 neue Kandidaten, davon 4 Frauen, um die 3 frei werdenden Sitze im Staatsrat. Der erste Wahlgang bescherte der gemeinsamen Liste von CVP und FDP bei einer Stimmbeteiligung von 40,7% einen ersten Erfolg, da neben dem Parteilosen Pascal Corminboeuf auch Beat Vonlanthen und Isabelle Chassot, die Bisherigen der CVP, das absolute Mehr der Stimmen erreichten. Im 2. Wahlgang kandidierten noch immer 8 Bewerber für die 4 freien Sitze. Da sowohl FDP als auch SVP ihre Sitzansprüche aufrecht hielten, lag eine Absage an den Status quo im Bereich des Möglichen. In einem recht knappen zweiten Wahlgang (Stimmbeteiligung: 39,9%) wurden jedoch nicht nur der Bisherige Claude Lässer (fdp) und der neue CVP-Kandidat Georges Godel sondern auch die beiden Kandidaten der SP, Erwin Jutzet und Anne-Claude Demierre, in den Staatsrat gewählt. Der Kandidat der SVP blieb chancenlos und die bisherige Regierungskonstellation blieb bestehen; in ihr sind weiterhin 2 Frauen und 5 Männern vertreten.⁵

Für die Wahlen in den Staatsrat traten drei Frauen und neun Männer an, also fünf Kandidierende weniger als vor fünf Jahren. Mit ein Grund für den Rückgang dürfte der Umstand gewesen sein, dass bei den aktuellen Gesamterneuerungswahlen von 2011 **lediglich zwei und nicht drei Sitze vakant** waren. Claude Lässer (fdp) und der Parteilose Pascal Corminboeuf waren auf Ende Legislatur zurückgetreten. Ihre Amtszeit war nach 15 Jahren und drei Legislaturen abgelaufen. Umkämpft war vor allem der frei werdende unabhängige Sitz, um den ein Dreikampf zwischen SP, FDP und SVP entbrannte. Die FDP wollte mit Maurice Ropraz und Markus Ith nicht nur ihren Sitz verteidigen, sondern auch den frei werdenden Sitz angreifen. Die SVP wiederum visierte die Rückeroberung ihres 1996 verlorenen Regierungssitzes an und hob wie bereits vor fünf Jahren Pierre-André Page auf ihren Schild. Auch die SP schickte nicht nur ihre beiden bisherigen Anne-Claude Demierre und Erwin Jutzet ins Rennen, sondern versuchte zudem mit Xavier Ganioz den vakanten unabhängigen Sitz zu erobern. Um den Verlust eines der beiden eigenen Sitze zu verhindern, gingen die Sozialdemokraten zudem eine Listenverbindung mit den Grünen und der CSP ein. Sowohl die Grünen (Marie Garnier) als auch die CSP (Pierre-Olivier Nobs) stellten je eine Kandidatur. Die drei Sitze der CVP schliesslich schienen auch deshalb ungefährdet, weil die Christdemokraten mit ihren drei Bisherigen antraten: Isabelle Chassot, Beat Vonlanthen und Georges Godel galten als unbestritten. Die CVP und die FDP gingen – anders als vor fünf Jahren – kein Bündnis mehr ein. Der Grossrat Albert Bachmann, der bei der internen Ausmarchung der Kandidierenden von der FDP nicht berücksichtigt wurde, trat aus der Partei aus, gab sein Grossratsmandat ab und stieg als wilder Kandidat ins Rennen.

Im ersten Wahlgang erzielten die fünf Bisherigen die besten Resultate, verpassten allerdings alle das absolute Mehr, was letztmals 1991 der Fall gewesen war. Am meisten Hoffnung auf die beiden verbleibenden Sitze konnten sich aufgrund der Stimmenzahlen überraschend Garnier (gp, 24'833 Stimmen) und Ropraz (fdp, 23'366 Stimmen) machen. Die gemeinsame linke Liste hatte sich für Garnier also ausgezahlt. Bereits etwas abgeschlagen waren Ganioz (sp, 21'592 Stimmen), Nobs (csp, 21'056 Stimmen) und Page (svp), der mit 20'569 Stimmen lediglich auf Rang zehn lag, damit allerdings mehr Unterstützung erhielt als noch bei den Nationalratswahlen. Seine Partei entschied, nochmals anzutreten und provozierte damit einen zweiten Wahlgang. Neben den fünf Bisherigen, Page (svp), Garnier (gp) und Ropraz (fdp) kündigte in der Folge auch Nobs (csp) an, noch einmal antreten zu wollen. Ith, der enttäuschende 14'073 Stimmen erhalten hatte und damit noch hinter Bachmann (15'981 Stimmen) lag, zog sich hingegen wie Bachmann auch zurück. Ebenfalls nicht mehr antreten wollte Ganioz. Die SP befürchtete mit einem erneuten Antritt den anscheinend möglichen dritten Sitz von Links-Grün zu gefährden. Der zweite Umgang mit den neun Kandidierenden brachte dann keine Änderungen mehr. Nicht wie ursprünglich erwartet die SP, die FDP oder die SVP, sondern die **Grünen konnten somit also den frei gewordenen unabhängigen Sitz erben** und zogen erstmals in ihrer Geschichte in die Freiburger Exekutive ein. Die FDP konnte ihren Sitz verteidigen. Der Staatsrat setzte sich somit aus Isabelle Chassot (cvp, 35'622 Stimmen im zweiten Wahlgang), Beat Vonlanthen (cvp, 35'191 Stimmen), Georges Godel (cvp, 33'504 Stimmen), Erwin Jutzet (sp, 33'141), Marie Garnier (gp, neu, 31'222 Stimmen), die trotz geringerer Stimmbeteiligung im zweiten Wahlgang auch Anne-Claude Demierre (sp, 30'472 Stimmen) noch überholt hatte, sowie Maurice Ropraz (fdp, neu, 28'359 Stimmen) zusammen. Page (20'450 Stimmen) und Nobs (19'834 Stimmen) hatten erneut keine Chance auf einen Sitzgewinn. Die Wahlbeteiligung beim zweiten Wahlgang betrug 37,6% und war damit leicht tiefer als im ersten Wahlgang (43,3%). Mit Marie Garnier erhöhte sich die Zahl der Frauen in der Freiburger Exekutive auf drei. ⁶

L'élection du gouvernement fribourgeois s'est déroulée en parallèle de celle du Grand Conseil. Sur le sept membres sortants, Erwin Jutzet (FR, ps) et Beat Vonlanthen (FR, pdc) ne se sont pas représentés. Comme raison, le candidat PDC a évoqué son mandat au Conseil des Etats et Erwin Jutzet son âge avancé ainsi que le besoin de «passer le témoin aux plus jeunes». Pour la première fois, et uniquement pour le premier tour, s'est constituée une liste bourgeoise regroupant six candidats de l'UDC, du PDC et du PLR en vue d'obtenir un cinquième siège au gouvernement. Olivier Curty (FR, pdc), les candidats PDC sortants Georges Godel (FR, pdc) et Jean-Pierre Siggen (FR, pdc), Peter Wüthrich (FR, plr) et Maurice Ropraz (FR, plr), également membres du gouvernement précédent, ainsi que Stéphane Peiry (FR, udc) figuraient sur cette liste. L'UDC espérait revenir au gouvernement après avoir été évincée en 1996. Bien que son candidat était très estimé et respecté par les deux autres partis, le principal problème de l'UDC demeurait sa difficulté à rassembler des voix hors de son électorat, voix nécessaires afin de pouvoir siéger dans un gouvernement élu selon le mode de scrutin majoritaire. En faisant alliance avec les autres partis bourgeois, l'UDC tentait ainsi de maximiser ses

chances. Les engagements présentés par la liste bourgeoise s'orientaient en faveur de l'économie et de l'emploi. La volonté était de favoriser la création d'emplois par les entreprises, afin que le canton puisse profiter des retours sur investissement et non plus se limiter à son statut de canton pendulaire. Le programme de l'alliance bourgeoise dévoilait six engagements: l'introduction de la RIE III, la poursuite du développement des infrastructures, la lutte contre le mitage du territoire, le renforcement du bilinguisme, la sécurité et, finalement, la mise en place de mesures pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale. Le budget de campagne était de 200'000 de francs suisses. La gauche proposa également une liste, incluant les candidats PS, Verts et PCS. Le PS, dont un siège était laissé vacant par Erwin Jutzet, décida finalement de ne proposer que deux autres candidatures en plus de celle de l'ancienne membre du gouvernement Anne-Claude Demierre (FR, ps). Ainsi, Ursula Schneider Schüttel (FR, ps) et Jean-François Steiert (ps, FR), Conseiller national, se sont-ils portés candidat(e)s aux côtés de l'élue sortante. En 2013, Jean-François Steiert avait manqué son entrée au gouvernement face au candidat Jean-Pierre Siggen. Le socialiste reprochait notamment le manque d'audace du canton en matière d'investissement dans les domaines de la recherche, de la formation et des transports publics. Concernant les Verts, l'objectif était de maintenir le siège de la candidate sortante Marie Garnier (FR, verts). Finalement, figurait également sur la même liste la candidate Bernadette Mäder Brühlhart (FR, pcs) du Parti chrétien-social. L'alliance de gauche espérait ainsi conserver ses trois sièges au gouvernement, voire décrocher un quatrième siège. Son programme s'articulait autour de onze points, dont notamment une meilleure politique familiale, la création d'emplois dans les secteurs agroalimentaires et touristiques et l'accès à la formation pour les adultes. Outre les deux listes évoquées, trois autres candidatures étaient à signaler: Irène Bernhard (FR, pvl) et pour le Parti des artistes Claudio Rugo (FR, pa) et Jessica Goodwin Chescoe (FR, pa).

Lors du premier tour, avec une participation de 39,1% et une majorité absolue fixée à 38'221 voix, sont arrivés en tête les trois anciens membres du gouvernement se trouvant sur la liste bourgeoise, à savoir Jean-Pierre Siggen avec 42'361 voix, Maurice Ropraz avec 42'076 voix et Georges Godel avec 41'881 voix. Olivier Curty a également atteint la majorité absolue avec un score de 40'190 voix et a donc accédé pour la première fois au pouvoir exécutif. Concernant le résultat des deux autres candidates sortantes, elles sont arrivées en huitième et neuvième place, Marie Garnier avec 30'683 voix et Anne-Claude Demierre avec 29'534 voix. Toutes deux ont été devancées par Peter Wüthrich (35'801 voix), Jean-François Steiert (34'222 voix) et Stéphane Peiry (33'847 voix). Pour les autres candidatures, Ursula Schneider Schüttel a obtenu 27'659 voix, suivie par Bernadette Mäder-Brühlhart avec 25'548 voix et Irène Bernhard avec 6'419 voix. Claudio Rugo (2'941 voix) et Jessica Goodwin Chescoe (2'478 voix) figuraient en dernières positions. Au premier tour, la liste de gauche n'a donc obtenu aucun siège, alors que la liste bourgeoise a placé quatre candidats.

Pour le deuxième tour, le 27 novembre 2016, trois sièges restaient à répartir. Au vue des premières tendances, les états-majors du PDC, de l'UDC et du PLR s'étaient réunis à huis-clos dans l'après-midi du 6 novembre 2016, pour déterminer la stratégie à adopter pour le deuxième tour. Deux scénarios ont été envisagés. Si l'alliance bourgeoise proposait seulement Stéphane Peiry, il y avait le risque que les bases de l'électorat du PDC et du PLR déserteraient les bureaux de vote étant donné qu'ils avaient déjà leurs candidats élus. Malgré l'assurance donnée par les chefs de ces partis quand à la loyauté de leur électorat, sans leurs voix, le candidat UDC n'avait aucune chance d'être élu. Le deuxième scénario soutenu par le PLR, souhaitait proposer un double ticket, Stéphane Peiry et Peter Wüthrich. Ce dernier ayant fait un meilleur score, il offrait plus de chances d'un cinquième siège au gouvernement fribourgeois pour l'alliance bourgeoise, car l'électorat aurait été plus largement mobilisé. Cependant, le risque était de diviser les voix entre les candidats. La stratégie retenue a été donc celle de l'unique candidature, en vue de respecter les conditions de l'alliance, à savoir avoir une représentation des différentes parties contractantes. L'UDC s'est vue rassurée, un duel avec Peter Wüthrich aurait certainement rendu le candidat UDC perdant. Peter Wüthrich, déçu pour son électorat, déplora de contrer la volonté du peuple en évinçant sa candidature au deuxième tour afin de contenter la présence des partis au gouvernement cantonal. L'Alliance de gauche proposait trois noms pour confirmer ses trois sièges à l'exécutif. Il s'agissait de Marie Garnier, Jean-François Steiert et Anne-Claude Demierre. Ursula Schneider Schüttel, arrivant en quatrième position de la liste, ne concourra pas pour ne pas disperser les voix. La campagne du deuxième tour était calme, un seul événement vint la bouleverser: la réticence de plusieurs membres de PDC de voter pour un candidat UDC. Lors d'un reportage de la Radio télévision suisse romande (RTS), un conseiller communal PDC de la ville de Fribourg, Laurent Dietrich, déclarait qu'il faudrait faire un choix entre Stéphane Peiry et Marie Garnier. Interprété

comme un manque de loyauté à l'alliance bourgeoise, le président du PDC cantonal André Schoenenweid souhaita sanctionner Laurent Dietrich soit par un blâme pour avoir manqué à son devoir de réserve, jusqu'à une exclusion du parti pour ses nombreux manquements. D'autres figures politiques interrogées ont relativisé la maladresse de conseiller communal, il conviendrait même de s'interroger si ce n'était pas un règlement de compte personnel suite à la défaite du président cantonal du parti pour les élections communales de la ville de Fribourg face à Laurent Dietrich. Avec un score de 45'176 voix, Jean-François Steiert est parvenu une nouvelle fois à devancer Marie Garnier (41'600 voix) et Anne-Claude Demierre (40'783 voix). Arrivé juste derrière Jean-François Steiert au premier tour, Stéphane Peiry a pris la dernière position du second tour, perdant ainsi sa chance d'accéder au gouvernement. Par conséquent, les candidats sortants ont tous été réélus. Le PDC maintient son siège, laissé vacant, grâce à l'élection d'Oliver Curty au premier tour. Le PS maintient également ses deux sièges lors du deuxième tour avec l'élection de Jean-François Steiert. Le soutien PLR et PDC n'aura pas suffi à l'UDC pour entrer au gouvernement. Le peuple a préféré conserver un certain équilibre des forces et privilégier la constance. Jean-François Steiert ne siègera dès à présent plus au Conseil national, afin d'exercer son mandat au gouvernement fribourgeois. Il sera remplacé par Ursula Schneider Schüttel, la première des viennent-ensuite de la liste socialiste lors des élections fédérales d'octobre 2015. L'Entente bourgeoise, face à l'échec de l'UDC, ne se renouvellera pas. Elle n'a pas rempli le contrat, avoir cinq membres dont un UDC au gouvernement. L'UDC accusa la base des autres parties contractantes pour son échec et mit en doute la surreprésentation de trois PDC au gouvernement. Au regard des analyses des votes, le PDC a donné plus de voix au candidat UDC lors du deuxième tour, son électorat a donc plutôt joué le jeu.⁷

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 25.03.2018
DIANE PORCELLANA

Soupçonnée de violation du secret de fonction suite à des fuites de documents confidentiels dans les médias, Marie Garnier (verts) déposa sa démission un an après sa réélection à l'**exécutif cantonal fribourgeois**. Les médias spéculèrent sur la candidature du conseiller aux Etats Christian Levrat (ps, FR) pour l'**élection complémentaire**. Ce dernier ne briguera pas le siège vacant, estimant être plus utile à Berne. Le PS a finalement présenté la conseillère nationale Valérie Piller Carrard. Les Verts ont désigné Sylvie Bonvin-Sansonnens pour tenter de maintenir leur unique siège au gouvernement cantonal. Le Centre Gauche-PCS Fribourg a renoncé à une candidature et supportait l'écologiste. Avec deux candidates, la gauche partait divisée. La stratégie adoptée par le Parti socialiste, de présenter également une candidate, ne faisait pas l'unanimité au sein de sa base. Plusieurs membres redoutaient que la candidature socialiste ne mette en péril la gauche plurielle et son alliance. Toutefois, au cas d'un éventuel second tour, seule la candidate remportant le plus de voix sera présentée par la gauche. Du côté des bourgeois, le PLR Didier Castella et l'UDC Ruedi Schläfli étaient dans la course. Le Parti bourgeois-démocrate y participa avec Philippe Nahum. Maya Dougoud (sans parti), avec sa liste «Energie citoyenne», et Claudio Rugo du Parti des artistes, concoururent également pour le siège laissé libre par Marie Garnier. Le PDC recommanda le PLR plutôt que l'UDC, freinant l'ambition de l'UDC. Lors de la campagne, les aspirantes et aspirants se confrontèrent lors d'un débat devant une centaine de personnes. Les sujets abordés étaient la place des femmes au Conseil d'Etat, ainsi que les principaux dossiers de la direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

Lors du premier tour, le 4 mars 2018, personne ne franchit la majorité absolue fixée à 44'675 voix. La participation fut de 45.9%. Didier Castella arriva en tête, avec 23'642 voix. Il fut suivi par la candidate socialiste (21'286 voix) et par Sylvie Sansonnens (19'792 voix). Ruedi Schläfli accéda à la quatrième place avec 17'238 suffrages, viennent ensuite Maya Dougoud (4'078 voix), Claudio Rugo (2'035 voix) et Philippe Nahum (1'278 voix).

Pour le second tour, le parti agrarien décida de ne pas y prendre part. Le PLR se représenta, sans toutefois savoir s'il jouirait de la mobilisation de l'UDC. Le PDC renouvela son soutien. La conseillère nationale fit cavalier seul, comme candidate de la gauche. Les Verts perdirent donc leur siège au gouvernement. Durant la campagne, la gauche a joué sur l'aspect du genre, l'élection du PLR priverait l'exécutif cantonal d'une seconde femme. Les deux adversaires ont rencontré les élèves d'un gymnase et ont été interrogés quant aux éoliennes sur les crêtes du Schwyberg. Les électrices et les électeurs durent choisir entre une femme ou un homme, la droite ou la gauche.

Avec une participation de 29.9%, Didier Castella fut élu avec 32'448 voix. Valérie Piller Carrard récolta 25'446 suffrages. Le siège vert fut remplacé par un second siège PLR. Il y a donc maintenant 3 PDC, 2 PLR, 2 socialistes et plus qu'une seule femme au gouvernement fribourgeois.⁸

- 1) Elections cantonales et communales 2016
- 2) Elections cantonales et communales 2018
- 3) Lib., 18.11. und 12.12.91; LNN, 19.11.91; BZ, 23.11.91; Presse vom 9.12.91; Ww, 5.12.91; 24 Heures, 10.12.91; L'Hebdo, 12.12.91.
- 4) Lib., 26.4., 18.5., 30.6., 21.8., 23.8., 11.9., 21.9. und 12.10.01; LT, 8.5. und 30.5.01; LT und Lib., 12.10.01. LT, 14.11.01; Presse vom 12.11.01; TG, 15.11.01; 24h, 17.11.01
- 5) LT, 26.1.–2.11.06; Lib., 11.3.–21.10.06; Presse vom 6.11.06; BaZ und TA, 7.11.06; Presse vom 27.11.06.
- 6) Presse vom 14.11.11; www.fr.ch; Wahlkampf: Lib., 24.1., 28.1., 6.4., 15.4., 5.5., 23.5. und 23.7.11; BZ, 4.10.11; LT, 7.11.11; Presse vom 5.12.11; Wahlkampf: 24h und LT, 15.11. und 17.11.11; NZZ, 30.11.11; LT, 3.12.11.
- 7) Résultat 1er tour; Résultat 2e tour; Lib, 22.1., 14.6., 30.8., 1.9., 7.11., 8.11., 19.11.16; LT, 28.11.16; LZ, 25.7.17
- 8) LT, 8.11.17; Résultats 1er tour; Résultats 2nd tour; Lib, 18.12.17; Lib, 11.1.18; Lib, 12.1., 16.1.18; BZ, 23.1.18; Lib, 2.2., 10.2., 13.2.18; Lib, 5.3.18; Lib, 6.3., 13.3.18; LZ, 26.3.18